



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 juin 2009

ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE  
COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER  
D'IMPRESSION, DE REPROGRAPHIE ET DE  
FOURNITURES DE BUREAU

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
15 juin 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE -

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**LOGISTIQUE ET MOYENS  
GENERAUX**

**ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT  
DE PAPIER D'IMPRESSION, DE REPROGRAPHIE ET DE  
FOURNITURES DE BUREAU**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans un souci d'homogénéité en matière de politique d'achat éco-responsable, la Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Sociale de Niort, le Syndicat des Eaux du Vivier, la Communauté d'Agglomération de Niort et les Communes de la Communauté d'Agglomération de Niort ci-dessous ont souhaité constituer un groupement de commandes pour l'achat de papier quand les volumes nécessaires sont importants, et un groupement de commande pour l'achat de fournitures de bureau.

*1/ Membres du groupement de commandes pour l'achat de papier quand les volumes nécessaires sont importants.*

- La Ville de Niort,
- La Communauté d'Agglomération de Niort,
- Le Centre Communele d'Action Sociale de la Ville de Niort,
- Le Syndicat des Eaux du Vivier,
- La commune d'Aiffres,
- La commune d'Arçais,
- La commune d'Amuré,
- La commune de Bessines,
- La commune d'Echiré,
- La commune de la Rochénard,
- La commune de Mauzé-sur-le-Mignon,
- La commune de Saint-Gelais,
- La commune de Saint-Maxire,
- La commune de Saint-Rémy,
- La commune de Siecq,
- La commune de Thorigny-sur-le-Mignon,
- La commune de Villiers en Plaine,
- La commune de Vallans.

*2/ Membres du groupement de commande pour l'achat de fournitures de bureau.*

- La Ville de Niort,
- La Communauté d'Agglomération de Niort,
- Le Centre Communele d'Action Sociale de la Ville de Niort,
- Le Syndicat des Eaux du Vivier,
- La commune d'Aiffres,
- La commune d'Amuré,
- La commune de Bessines,
- La commune d'Echiré,
- La commune de Mauzé-sur-le-Mignon,
- La commune de Saint-Rémy,
- La commune de Siecq,
- La commune de Thorigny-sur-le Mignon,

Par ces groupements, les collectivités pourront rationaliser leurs achats publics. Ils ont pour objectif de permettre :

- une prise en compte du principe de développement durable dans les achats,
- une harmonisation des coûts d'achat,
- une mutualisation des compétences.

La Communauté d'Agglomération de Niort sera coordonnatrice des deux groupements dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans les conventions jointes en annexes.

Ces dernières prévoient la constitution de Commissions d'Appel d'Offres spécifiques composées d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la CAO de chaque membre du groupement.

Pour rappel, les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Niort sont :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- Madame le Maire (présidence)	- Frank MICHEL (présidence)
- Pascal DUFORESTEL	- Michel GENDREAU
- Denis THOMMEROT	- Amaury BREUILLE
- Pilar BAUDIN	- Jean-Louis SIMON
- Chantal BARRE	- Nicole IZORE
- Bernard BARE	

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions relatives à ces groupements de commandes ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ;
- Procéder à l'élection des représentants de la Ville (1 titulaire, 1 suppléant) au sein des Commissions d'Appel d'Offres des groupements par un vote à bulletin secret.

Résultats du vote pour le groupement d'achat de papier à usage des imprimantes et photocopieurs :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44  
 Nombre de bulletins nuls : 7  
 Nombre de suffrages exprimés : 37

Ont été proclamés élus :

Frank MICHEL, Titulaire  
 Denis THOMMEROT, Suppléant

Résultats du vote pour le groupement d'achat de fournitures de bureau :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44  
 Nombre de bulletins nuls : 7  
 Nombre de suffrages exprimés : 37

Ont été proclamés élus :

Frank MICHEL, Titulaire  
 Denis THOMMEROT, Suppléant

Il a été procédé à un vote à bulletin secret

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
 L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**